

Les femmes et la langue bretonne

C'est au cours de ce ^{XX}^e siècle que la langue bretonne a subi l'évolution la plus considérable de son histoire. Jusqu'à la première guerre mondiale, les monolingues bretonnants constituent la majorité de la population à l'ouest d'une ligne s'étendant, via Mûr-de-Bretagne, de la baie de Saint-Brieuc au golfe du Morbihan, et tout le monde alors parlait le breton en Basse-Bretagne. Mais le français va s'établir progressivement à compter de l'entre-deux guerres. Surtout, il va s'imposer aux lendemains du dernier conflit mondial, lorsque les familles font massivement le choix d'élever leurs enfants en cette langue. C'est dans les années 1970 que le breton cesse dès lors d'être connu de la majorité de la population, et les bretonnants – tous bilingues désormais – sont de moins en moins nombreux en Basse-Bretagne même. Il est désormais difficile pour beaucoup d'imaginer que c'est le breton que l'on entendait surtout parler en dehors des villes les plus importantes, jusqu'aux années 1950. Il est encore bien moins aisé de se substituer rétrospectivement à Prosper Mérimée, voyageant en Bretagne en 1835, et obligé d'apprendre ne serait-ce qu'une phrase de cette «langue que le diable a inventée (...) : *Lavarèt d'in pèlèc'h azo unenbennak ago zéfé gâllec ?* Voilà tout ce que j'ai pu apprendre à dire en m'écorchant le gosier : Dites-moi où il y a quelqu'un qui parle français...»¹. De langue majoritaire sur son propre territoire, le breton est devenu à tous points de vue une langue minoritaire.

Ces constats peuvent être traduits en chiffres. En 1902, au moment de la grande crise qui oppose l'État et l'Église à propos de «l'usage abusif du breton» pour la prédication et le catéchisme, on peut évaluer à 1 100 000 le nombre de personnes qui ne s'expriment habituellement qu'en cette langue (soit 75 % de la population de la Basse-Bretagne), mais le nombre total de locuteurs est certainement supérieur. Dans les années 1950, il y a toujours 1 100 000 personnes à savoir le breton, mais ceux qui l'utilisent réguliè-

¹ *Correspondance générale de Prosper Mérimée*, rassemblée et classée par Maurice Parturier, Paris, Plon, 1934. La citation est extraite d'une lettre adressée par Mérimée à Requier, le 12 janvier 1836, publiée p. 6-7 de l'année 1836. Cité par : F. MORVANNOU, *Le breton, jeunesse d'une vieille langue*, Lannion, Presses Populaires de Bretagne, 1988, p. 19.

ment ne sont plus que 800 000. Dès lors, l'évolution est extrêmement rapide en un demi-siècle, puisque selon le dernier sondage effectué par l'institut TMO-Régions en avril 1997, le pourcentage des personnes qui sont à même de s'exprimer en breton est tombé à 20 % parmi les plus de 15 ans, soit 240 000 personnes², dont la moitié seulement l'utilise couramment.

Pourquoi et comment s'est produite cette régression considérable de la pratique du breton ? Ce sont les facteurs politiques que l'on met le plus souvent en avant, et l'on incrimine ainsi l'intervention de l'État, le rôle de l'école, ou encore celui des médias. Mais pour expliquer la substitution du français au breton – substitution qui, en l'état actuel des choses, n'a de toutes façons pas abouti à son terme – bien d'autres facteurs doivent être pris en compte, tels que les facteurs économiques et sociaux, les facteurs psychologiques et même linguistiques. Il n'est pas surprenant que l'évolution sociolinguistique de la Basse-Bretagne soit intervenue parallèlement à celle de la société prise dans son ensemble, voire même sous l'effet et au rythme des mutations de cette même société. Le facteur temps ne doit pas être négligé, dans la mesure où le processus de changement de langue s'est généralement développé sur trois ou quatre générations (grands-parents monolingues bretonnants ; parents bilingues ; enfants ou petits-enfants monolingues francophones). Il faut enfin prendre en considération les situations familiales et les itinéraires personnels.

Pour comprendre une telle transformation radicale des usages linguistiques, faut-il faire intervenir la variable « sexe » ? En ce qui les concerne, les sociologues ont fréquemment attribué à la femme un rôle déterminant. Les chercheurs qui ont enquêté à Plozévet dans les années 1960 ont ainsi observé combien « l'insertion récente des femmes dans la société active, celle qui reçoit l'information, qui décide les achats, qui gère l'exploitation ou le commerce, les rend plus exigeantes et en même temps plus confiantes face aux multiples sollicitations de la modernité »³. Edgar Morin considère qu'encore plus que les jeunes, ce sont les femmes qui ont été à Plozévet les « agent(s) secret(s) de la modernité »⁴. Anne Guillou, qui a étudié plus récemment la vie des femmes dans une commune rurale du Léon et analysé la manière dont elles ont su s'adapter aux impératifs du monde contemporain, affirme aussi que « dans l'ardeur que mettent aujourd'hui les agricultrices de Guiclan à révolutionner leurs manières d'habiter, de se nourrir, de paraître, on peut déceler (un) mouvement actif de recherche d'accultura-

² Cette estimation des locuteurs de plus de 15 ans correspond à 16 % de la population totale de la Basse-Bretagne.

³ André BURGUIÈRE, *Bretons de Plozévet*, Paris, Flammarion, 1978, p. 300.

⁴ Edgar MORIN, *Commune en France. La métamorphose de Plodémet*, Paris, Fayard, 1967, p. 164.

tion»⁵ : le choix du français, chez elles, anticipe toutes les autres démarches (recherche du bien-être, de l'indépendance, de la liberté...). Dès 1982 Pierre Bourdieu, s'appuyant en l'occurrence sur les travaux de sociolinguistique, observait sur ce point précis que les femmes sont «plus promptes à adopter la langue légitime (ou la prononciation légitime)»⁶.

Depuis Labov⁷ et Trudgill⁸, les sociolinguistes ont en effet mis en évidence des différences de comportement entre locuteurs et locutrices en matière de langue. De même que la classe sociale, le style ou l'âge, le sexe agit ainsi «comme une source structurée de variation sur l'emploi des variantes linguistiques associées»⁹, les hommes choisissant de préférence la variante non normée alors que les femmes optent plus facilement pour la variante normée. Nombre de travaux décrivent ainsi la manière dont la différenciation sexuelle affecte la phonologie, la morphologie ou la syntaxe d'une langue donnée. Ces différences de comportement linguistique interviennent d'ailleurs entre filles et garçons avant même leur entrée à l'école¹⁰. En matière d'analphabétisme, des disparités ont également été observées entre les hommes et les femmes dans les pays du tiers-monde¹¹. Dans un contexte de changement de langue enfin, les comportements féminins peuvent apparaître suivant les périodes comme un frein ou, à l'inverse, comme un accélérateur : décrivant le passage du hongrois à l'allemand dans la petite ville d'Oberwart, en Autriche, Susan Gal a ainsi noté l'indifférence des femmes au début du processus de changement, puis leur forte implication dans ce processus dans un deuxième temps¹².

Comment, en Basse-Bretagne, les femmes se sont-elles positionnées par rapport à l'évolution de la pratique du breton ? Pour le comprendre, l'on ne peut pas se contenter d'analyser les usages linguistiques actuellement en cours. Pour parvenir à la compréhension de phénomènes complexes et qui

⁵ Anne GUILLOU, *Les femmes, la terre, l'argent. Guiclan en Léon. Dessins d'Isabelle Guyot*, Brasparts, Beltan, 1990, p. 30.

⁶ Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 32.

⁷ William LABOV, *Sociolinguistique*, Paris, Éd. de Minuit, 1976.

⁸ Peter TRUDGILL, «Sex, covert prestige, and linguistic change in the urban British English of Norwich», *Language and society*, I, 1972, p. 179-195.

⁹ Agnès PILLON, «Sexe», dans *Sociolinguistique. Concepts de base*, éd. Marie-Louise Moreau, Sprimont, 1997, p. 259.

¹⁰ *Ibidem*, p. 18.

¹¹ *Ibidem*, p. 28.

¹² Susan GAL, *Language shift. Social determinants of linguistic change in bilingual Austria*, New-York, San Francisco, London, Academic Press, 1979. Cité par Jacques MAURAS, «Assimilation linguistique», dans *Sociolinguistique. Concepts de base, op. cit.*, p. 51-56.

ne sont d'ailleurs pas stabilisés à l'heure actuelle, il convient, comme je l'ai préconisé par ailleurs, de faire appel à l'histoire. Sans histoire, la sociolinguistique ne peut en effet proposer aucune explication satisfaisante de l'évolution de la pratique du breton sur plusieurs dizaines d'années, voire davantage. De même que l'attitude des Bas-Bretons à l'égard de l'école a varié dans le temps¹³, de même peut-on supposer que les comportements de la femme vis-à-vis de la langue bretonne ne sont ni constants ni uniformes tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Le seul moyen pour repérer ces différences de comportement, pour la transmission ou pour la non-transmission de la langue, est dès lors de mettre en œuvre une sociolinguistique historique¹⁴, en tirant parti des notations d'auteurs ou de voyageurs ainsi que d'enquêtes effectuées dans le passé, des sources archivistiques ou imprimées disponibles, et enfin d'observations récentes ou de sondages spécifiques.

Pendant longtemps, on ne se pose pas la question de différencier les bretonnants les uns des autres, ni par l'âge, ni par le sexe, ni selon quelque critère que ce soit. En Basse-Bretagne, on parle breton tout simplement, et les femmes le font comme les hommes. De nombreux témoignages peuvent être cités, que ce soit avant, pendant ou après la Révolution :

– Arthur Young : «J'entre dans la Basse-Bretagne. On reconnaît tout à coup un autre peuple, rencontrant plusieurs individus qui ne savent de français que : je ne sais pas ce que vous dites, ou je n'entends rien»¹⁵.

– selon Pierre Riou, l'un des deux correspondants bretons de l'abbé Grégoire en 1790, l'usage du français est «bien loin d'être universel» dans les campagnes. D'après lui, «il n'est point de coin où (la langue bretonne) ne soit mise en pratique. Aussi voit-on rarement le campagnard s'énoncer en français»¹⁶.

¹³ Fañch BROUDIC, «Breton et français au XIX^e siècle. Les pratiques scolaires», dans *Le français, le breton, l'école. Actes du colloque de Trégarvan, 29 avril 1995*, Trégarvan, Parc d'Armorique, 1997, p. 27-42.

¹⁴ Pour plus de développements sur le concept de sociolinguistique historique, se reporter à notre thèse. D'autres auteurs se situent également dans la même perspective. Daniel Baggioni veut ainsi aborder la question du développement des langues en Europe «par une approche beaucoup plus socio-historique et sociopolitique» que ses prédécesseurs. Abdellah Bounfour, étudiant les relations entre langue et société dans le cas du berbère, note de même que «le profil socio-linguistique d'une communauté donnée, comme le Maroc, gagnerait en intelligibilité s'il tenait compte de la dimension historique». Fañch BROUDIC, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995, p. 15-26. Daniel BAGGIONI, *Langues et nations en Europe*, Paris, Bibliothèque scientifique Payot, 1997, p. 14-15. Abdellah BOUNFOUR, *Le nœud de la langue. Langue, littérature et société au Maghreb*, Aix-en-Provence, Édisud, 1994, p. 38.

¹⁵ Cité par Ferdinand BRUNOT, *Histoire de la langue française. La propagation du français jusqu'à la fin de l'Ancien régime*, Paris, A. Colin, 1926, tome VII, p. 266.

¹⁶ A. GAZIER, *Lettres à Grégoire sur les patois de France. 1790-1794*, Paris, Pédone-Lauriel, 1880 ; Genève, Slatkine, 1969, p. 280-289.

– Coquebert de Monbret qui effectue en 1806 la première enquête tout à fait officielle sur les usages de langues sous l'Empire, considère comme étant bretonnante toute la population située à l'ouest de la frontière linguistique¹⁷.

– en 1831, le sous-préfet de Quimperlé, Auguste Romieu, écrivant sur la Basse-Bretagne dans *La Revue de Paris*, affirme avoir «subi (...) la honte de chercher pendant trois mois un homme qui soit capable d'être le maire d'une commune de France. Cette commune dont je parle, et il est bon que ce soit connu, compte environ 2 000 habitants. Dans ce nombre, il n'y en a que neuf qui parlent français et cinq seulement qui sachent lire. Otez le curé et son vicaire, et cherchez ensuite le conseil municipal. Il en faut cependant un, et il sera nommé d'après la même loi qui va constituer ceux du département de la Seine»¹⁸.

– le futur ministre de l'Instruction publique de la III^e République, Jules Simon, était né à Lorient en 1814. De ses séjours de jeunesse à Saint-Jean-Brévelay, il écrit : «On parlait breton dans tout le pays. On ne se servait pas d'autre langue. Les sermons, le dimanche, étaient faits en breton. Le curé faisait des annonces dans les deux langues, mais personne excepté nous, ne savait un mot de français. D'un autre côté, nous ne savions pas un mot de breton. Nous en apprîmes quelques bribes à la longue (...) Les bourgeois qui ne parlaient pas breton étaient suspects par là même»¹⁹.

– Gustave Flaubert et Maxime Du Camp, voyageant en Bretagne en 1847, se trouvent fréquemment dans la situation de ne pouvoir communiquer avec leurs interlocuteurs. Cherchant à atteindre Daoulas à la tombée de la nuit, ils ne savent quelle direction prendre : «Ne rencontrant personne enfin qui pût nous dire notre route, et deux ou trois paysans à qui nous nous étions adressés ne nous ayant répondu que par des cris inintelligibles, nous tirâmes notre carte...». Le fait que tout le monde ignore pour ainsi dire le français et ne s'exprime qu'en breton paraît cependant à Flaubert chose naturelle : à Carnac, dont la tranquillité lui plaît, il écrit : «quoique ne parlant pas français [...] on vit donc ici tout de même ! On y dort, on y boit, on y fait l'amour, et on y meurt tout comme chez nous ! Ce

¹⁷ Fañch BROUDIC, *La pratique du breton...*, op. cit., p. 33-36.

¹⁸ Auguste ROMIEU, «La Basse-Bretagne. La Chouannerie», *Revue de Paris*, tome XXX, 1831. Cité par Louis LE GUILLOU, «Images littéraires de la Bretagne au XIX^e siècle», dans *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, tome II, sous la direction de Jean BALCOU et Yves LE GALLO, Paris, Genève, Slatkine, 1987, p. 11.

¹⁹ Jules SIMON, *Premières années*, p. 16-17. Cité par François MORVANNOU, *Aspects de la littérature bretonne vannetaise dans la première moitié du XIX^e siècle*, Rennes, chez l'auteur, 1980, p. 51.

sont aussi des humains que ces êtres-là ; mais comme ils s'occupent peu du Salon et de l'Exposition de l'Industrie...»²⁰.

On pourrait multiplier les citations. Elles sont globalement convergentes, si ce n'est que très tôt, on différencie les villes de la campagne. Ferdinand Brunot cite la mésaventure d'un certain Laurent Aymon de Franquières en 1780 : «Il ne pouvait arriver à se faire comprendre hors des grandes villes, faute de savoir le breton»²¹. Dans sa thèse sur *La prédication religieuse en Basse-Bretagne avant la Révolution*, F. Roudaut a bien mis en évidence que la prédication était assurée en français dans les villes, mais aucune de ces villes, «pas même la plus grande n'était entièrement francisée»²². A ce critère de différenciation fondamental, qui perdurera jusqu'au XX^e siècle, s'ajoutent cependant progressivement quelques petites touches. Par exemple, dès 1780, un certain Desjobert voyageant en Basse-Bretagne écrit : «Cette langue est si différente du français que je n'y entendais pas un mot. Au reste, les filles d'auberge, les postillons et beaucoup de petits marchands et ouvriers parlent français»²³.

En 1831, le Ministre de l'Instruction publique, Montalivet, en vue de mettre en place un enseignement du breton à l'école élémentaire, fait faire une enquête dans toutes les communes. L'analyse des résultats sur huit communes du Finistère-Sud fait apparaître que les monolingues bretonnants sont au nombre de 80 %. Un élément bien observable dans ces huit communes tient aussi à la différenciation par sexe : pour toutes les rubriques autres que «ne parlant que le breton» – c'est-à-dire écrivant, lisant ou parlant le français – la compétence des hommes est en général sensiblement ou nettement plus forte. Ainsi, pour ce qui est de l'écriture, 77 à 85 % de ceux à qui on en attribue la capacité sont de sexe masculin dans les petites communes, 55% à Pluguffan et Pont-l'Abbé. Seule Rosporden fait exception, avec une majorité nettement féminine pour les mêmes fonctions. Mais ces statistiques ne sont pas absolument fiables²⁴.

En 1862, paraît à Saint-Brieuc une *Géographie départementale des Côtes-du-Nord rédigée sur les documents officiels les plus récents*²⁵. Il

²⁰ Faïch BROUDIC, «Littérature et sociolinguistique. Relire Flaubert», *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, tome CXXIV, 1995, p. 304-312.

²¹ Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française...*, op. cit., p. 266.

²² Faïch ROUDAUT, *La prédication en langue bretonne à la fin de l'Ancien Régime*, Brest, chez l'auteur, 1975, 2 vol., XXXV-304 + 336 p.

²³ Cité par J. GURY, «A la découverte de la Basse-Bretagne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle», dans *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, op. cit., tome I, p. 396.

²⁴ Faïch BROUDIC, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, op. cit., p. 37-41.

²⁵ J. GAULTIER DU MOTTAY, E. VIVIER, J. ROUSSELOT, *Géographie départementale des Côtes-du-Nord, rédigée sur les documents officiels les plus récents*, Saint-Brieuc, Guyon, 1862, 843 p.

semble bien que l'essentiel de la rédaction en ait été assuré par l'un des plus fervents propagandistes de l'enseignement primaire dans son département, Joachim Gaultier du Mottay. D'après ce qu'indique cet ouvrage, l'on parle breton partout, même dans les villes de Guingamp et Lannion, à l'ouest de la frontière linguistique. Mais les réponses des instituteurs au questionnaire d'enquête de Gaultier du Mottay, qui ont été conservées, sont plus détaillées : elles indiquent dans quelques cas une moindre compétence féminine en français :

– Louanec : «On y parle le breton presque exclusivement. Cependant, il serait aujourd'hui rare de trouver une maison où il n'y aurait pas une ou deux personnes sachant parler le français, surtout parmi les garçons, car l'instruction des filles est malheureusement négligée complètement. La commune n'a pas encore d'école pour les filles».

– Trégastel : «On y parle le français et le breton presque indifféremment. Cependant le breton domine surtout chez les femmes. Le français fait beaucoup de progrès, les parents sentant généralement l'utilité de l'instruction et faisant pour la procurer à leurs enfants beaucoup de sacrifices»²⁶.

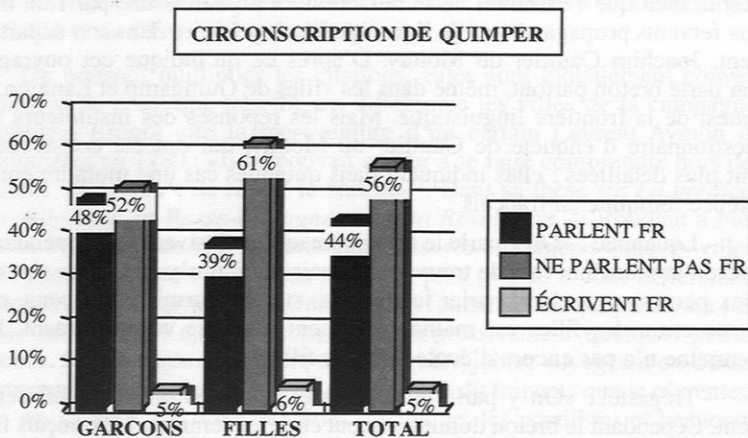
En 1864, un autre ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy, procède à une enquête nationale pour savoir en quelle langue est assuré l'enseignement²⁷. Dans le Finistère, 6 % des classes sont assurées en breton exclusivement ; 70 % sont bilingues ; 24 % seulement sont en français. L'intérêt de l'enquête Duruy est qu'elle produit une répartition sociolinguistique de la population en âge d'être scolarisée, y compris par sexe.

CIRCONSCRIPTION DE QUIMPER				
		GARÇONS	FILLES	TOTAL
PARLENT LE FRANCAIS	SCOLARISÉS	34,30%	23,11%	28,76%
	NON SCOLARISÉS	14,07%	15,47%	14,76%
	TOTAL	48,36%	38,58%	43,52%
NE PARLENT PAS LE FRANCAIS	SCOLARISÉS	11,40%	4,97%	8,22%
	NON SCOLARISÉS	40,23%	56,46%	48,27%
	TOTAL	51,64%	61,42%	56,48%
ÉCRIVENT LE FRANCAIS		4,54%	5,62%	5,08%

Tableau 1. *Enquête Duruy, 1864. Circonscription de Quimper. Répartition des enfants de 7 à 13 ans, en fonction de leur compétence linguistique.*

²⁶ Fonds Joachim Gaultier du Mottay, 1 T 400, Arch. dép. Côtes-d'Armor. Fañch BROUDIC, *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours, op. cit.*, p. 43-49.

²⁷ Arch. nat., F 17*3160, Arch. dép. Finistère, 1 T 68. Microfilms au CRBC. Fañch BROUDIC, *La pratique du breton, op. cit.*, p. 49-58.



Graphique 1. *Enquête Duruy. Circonscription de Quimper.*
Répartition des enfants de 7 à 13 ans, en fonction de leur compétence linguistique.

Dans le cas de la circonscription de Quimper par exemple, 22 163 enfants sont concernés. Les données sont présentées sur le tableau 1 et sur le graphique 1, selon que les enfants sont considérés comme écrivant, parlant ou ne parlant pas le français et selon qu'ils sont ou non scolarisés.

Plusieurs faits apparaissent à la lecture de ce tableau et de ce graphique :

- le nombre total d'enfants que l'inspecteur primaire de Quimper répertorie comme n'étant pas à même de parler le français est supérieur à la moitié (56,48 %). Il en est de même dans la circonscription de Morlaix (55,04 %). Dans celle de Brest, ceux qui ne savent ni parler ni écrire le français sont sensiblement moins nombreux (44,17 %). La moitié au moins des jeunes Finistériens de 7 à 13 ans ne sait donc vraiment que le breton.

- la plupart des enfants scolarisés parlent le français, comme la plupart des enfants non scolarisés ne le parlent pas.

- le pourcentage d'enfants à même d'écrire en français est très faible : aux environs de 5% seulement.

- surtout, le pourcentage de filles ignorant le français est toujours supérieur à celui des garçons : dans la circonscription de Quimper, il dépasse même les 60 % ; à Morlaix, il est de 57,65 % ; à Brest de 49,67 %. La différence est d'environ 10% au détriment des filles, sauf dans le secteur de Morlaix, où elle n'est que de 5%. Les filles non scolarisées sont considérablement bien plus nombreuses que les garçons dans la même situation à ne pouvoir s'exprimer en français (56 % pour 40 % dans la cir-

conscription de Quimper). Le responsable brestois de l'Instruction publique explique les moindres résultats des filles du point de vue de la connaissance du français par «le petit nombre de classes de filles ouvertes jusqu'à ce jour dans les communes rurales».

Une autre source de renseignement provient de l'utilisation des procédures judiciaires. Lorsqu'un comparant en justice, qu'il ait été accusé ou simple témoin, ne pouvait s'exprimer en français, il y avait en effet obligation de faire appel à un interprète. Fañch Roudaut a le premier utilisé cette méthode pour le XVIII^e siècle²⁸. Malgré une forte sous-représentation féminine, il n'y a que 21 % des femmes à s'exprimer en français devant les tribunaux, contre 33 % des hommes (soit une moyenne générale de 29 %). Si l'on ne prend en compte que la catégorie «paysans, artisans, commerçants», les pourcentages tombent respectivement à 17 % et 23 % (soit une moyenne générale de 21 %).

Pour le XIX^e siècle, j'ai procédé à des sondages sur quatre années d'archives de la cour d'assises du Finistère²⁹. De quelles évolutions témoignent les données ainsi recueillies ? Pour 1811-1812, le pourcentage est assez proche de celui calculé par F. Roudaut pour la période d'avant la Révolution. L'on observe, de ces mêmes années à 1863, une augmentation du nombre de ceux qui n'ont pas besoin de l'interprète, et la diminution corrélatrice de ceux qui ont fait appel à ses services. En un demi-siècle, la variation est de 13 points. Mais de 1863 à 1890, en l'espace de près de trente ans, aucune évolution n'est perceptible (tableau 2).

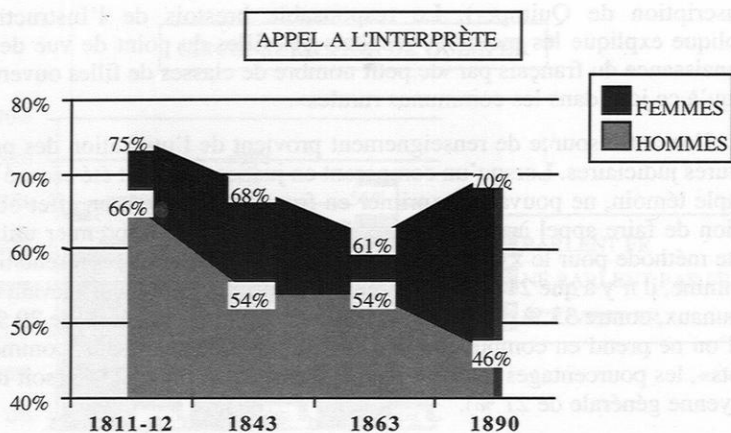
INTERPRETE	1811-12	1843	1863	1890
NON	30,67%	39,73%	43,48%	43,38%
OUI	69,33%	60,27%	56,52%	56,62%

Tableau 2. L'évolution de l'appel à l'interprète devant la cour d'assises du Finistère de 1811-1812 à 1890.

L'évolution n'est pas du même ordre pour les hommes que pour les femmes : parmi les hommes, ceux qui font appel à l'interprète – et qui ne savent donc que le breton ou ne veulent s'exprimer qu'en breton – sont en diminution tout au long du siècle (avec une stabilité entre 1843 et 1863), alors que les femmes, après avoir diminué régulièrement jusqu'en 1863, recommencent à faire fortement appel à l'interprète de cette date à 1890.

²⁸ Fañch ROUDAUT, *La prédication de langue bretonne...*, op. cit. L'auteur a extrait de sa thèse l'article suivant : Fañch Roudaut, «Les archives judiciaires au service de la géographie linguistique : l'exemple de la Basse-Bretagne au XVIII^e siècle», dans *Bulletin de la Sté Archéologique du Finistère*, tome CIX, 1981, p. 209-227.

²⁹ Arch. dép. Finistère, 4 U 2. Fañch BROUDIC, *La pratique du breton...*, op. cit., p. 59-72.



Graphique 2. Évolution comparée de 1811-12 à 1890 :
l'appel à l'interprète devant la cour d'assises du Finistère, selon le sexe.

Mais les pourcentages féminins sont toujours supérieurs, assez nettement, à ceux des hommes (graphique 2).

En 1902, le Président du Conseil, Émile Combes, prétend interdire la prédication en langue bretonne dans les églises de Basse-Bretagne et obliger le clergé à enseigner le catéchisme en français aux enfants. Cette décision sous prétexte d'«usage abusif du breton» déclenche une avalanche de réactions, non seulement de la part du clergé, mais également des élus – y compris de certains élus républicains –, de la presse, etc...³⁰. Surtout, ce conflit provoque rapports et enquêtes, y compris des rapports de police et de gendarmerie, comme il n'y en a jamais eu, tant de la part du clergé que de celle des pouvoirs publics. Les archives témoignent qu'au tout début du xx^e siècle, le breton est la langue largement majoritaire en Basse-Bretagne : la moitié de la population ignore le français et en zone rurale, le breton est le seul moyen de communication utilisé. A Scaër par exemple, selon le curé-doyen, «tous les paroissiens, à l'exception de trois ou quatre personnes étrangères au pays, comprennent le breton, et l'on trouverait assez difficilement une vingtaine de personnes sur une population de 7 000 habitants à pouvoir suivre une instruction en français». Le préfet du Morbihan déclare que «le breton est la seule langue connue de tous les habitants», mais souligne cependant qu'il «en est un grand nombre, surtout parmi les jeunes (...) qui savent en outre le français». Seules les villes les plus importantes (Brest, Morlaix, Quimper...) sont considérées comme étant de prédication française.

³⁰ Fañch BROUDIC, *L'interdiction du breton en 1902. La III^e République contre les langues régionales*, Spézet, Coop Breizh, 1997, 182 p., ill.

Mais en dehors de ces observations d'ordre géographique, on ne fait pourtant jamais état, dans la masse des documents conservés sur cette période, d'une différence de comportement entre hommes et femmes. C'est comme si la question ne se posait pas, et dans sa correspondance le clergé n'en fait jamais mention. Seuls quelques élus conservateurs – et ceci est assez significatif – soulignent à l'exemple du maire de Pencran que «les femmes en général ne savent que le breton». Dans une protestation collective, les maires du canton de Plabennec écrivent que «très nombreux sont nos concitoyens qui ne comprennent que très imparfaitement – ou même pas du tout – le français. Plus nombreuses encore sont les femmes». Il faut cependant noter que si, dans la plupart des paroisses, l'on ne dispense le catéchisme en français qu'à une petite minorité d'enfants, les filles semblent plus nombreuses que les garçons à s'y inscrire : est-ce le premier indice d'une évolution à venir ?

En 1946, la situation n'a guère évolué, mais en apparence seulement. Alors qu'il n'était pas encore question de sociolinguistique, près d'une centaine d'étudiants du grand séminaire de Quimper effectuent cette année-là une enquête détaillée sur les langues en usage dans leur commune d'origine. Ils ne se contentent pas d'observer la langue de la prédication et du catéchisme, ils multiplient aussi les notations sur la langue de la conversation, celle des relations professionnelles, celle du foyer, celle des enfants et des jeunes, etc...³¹. C'est la première fois qu'une étude aussi détaillée, à un moment décisif, concerne non seulement le domaine religieux, mais englobe d'autres secteurs de la vie sociale, tels que la vie familiale ou les échanges intergénérationnels. On peut, de ce fait, y relever nombre d'observations sur les attitudes féminines par rapport à la langue. Les positions de la langue bretonne restent dominantes, mais le tournant se précise.

En ce qui concerne la langue du catéchisme, effectivement, la différenciation se fait, entre autres, sur le sexe. A Plougastel-Daoulas, un enquêteur note une «tendance assez forte des filles pour le catéchisme français». A Plouguerneau «le nombre des francisants (...) semble plus élevé chez les filles que chez les garçons». A Saint-Pol-de-Léon, «il y a toujours eu beaucoup plus de filles que de garçons à parler en français». A Locmélar, le recteur a commencé pendant la guerre à enseigner le catéchisme en français aux enfants de réfugiés, et en même temps «à quelques enfants du bourg, surtout aux filles». Des critères de prestige social peuvent se rajouter dans certains cas : à Loc-Éguiner-Saint-Thégonnec, le catéchisme se fait en français «pour certaines filles qui doivent poursuivre leurs études dans une autre école».

³¹ «Enquête des séminaristes, 1946», 2 H 303, Arch. de l'évêché de Quimper. Fañch BROUDIC, *La pratique du breton...*, op. cit., p. 129-166.

Parmi les jeunes, la tendance est analogue. Il y a ainsi quatre fois plus de sections de JACF fonctionnant en français que de sections JAC³². Au Bourg-Blanc, «tout est en français» pour les jeunes filles. A Guissény tout comme à Pouldreuzic, alors que la JAC est «en breton surtout», pour la JACF, il y a «davantage de français». A Plounéour-Trêz comme à Plouzévédé, «les jeunes gens aiment mieux discuter en breton, les jeunes filles, non». A Kerlouan, «chez les jeunes gens, les réunions se font en breton ; chez les jeunes filles en français». Les jeunes filles assimilent d'ailleurs leur adhésion à la JACF à un nécessaire changement de langue. Alors que, selon l'un des enquêteurs de Plouguerneau, tous les membres de ces mouvements, JAC et JACF, sont «des bretonnants habituels», le simple fait de participer aux activités de la JACF amène les jeunes filles à s'exprimer ostensiblement en français et non plus en breton. A Plabennec, «rars sont les réunions où telle ou telle question ne soit pas posée en breton, même par les jeunes gens de la JAC». Par contre, «les jeunes filles de la JAC penchent pour le français. Je ne sais pas pourquoi, mais lorsqu'on entend une jeune fille de la campagne parler français, on peut dire sans se tromper (9 fois sur 10) : *c'en est une de la JAC*. Au contraire, on entend rarement les jeunes filles qui ne sont pas à la JAC parler français». Un séminariste de Saint-Pol-de-Léon insiste sur le fait suivant : «pour la séance jaciste annuelle, les JAC donnent une petite pièce en breton, et les JACF une longue pièce en français».

Les situations sont très variables suivant les lieux, mais de manière générale, les jeunes gens restent plus fidèles au breton, alors qu'il «est plus délaissé parmi les jeunes filles» (Briec). D'après un enquêteur de Beuzec-Cap-Sizun pourtant, «on peut dire que même entre jeunes filles le breton domine». A Landudec, «ce n'est pas rare de les voir parler en breton». A Locmélar, elles «n'emploient pas encore beaucoup le français». Au Grouanec, en Plouguerneau, «il est encore rare qu'elles s'entretiennent en français». Mais quand elles le font, le choix de l'expression française est délibéré : à Gouesnou, «toutes les jeunes filles ou à peu près veulent parler français entre elles». A Poulgoazec, elles «ne veulent que se servir du français». A Plouvorn, elles «font semblant parfois d'ignorer le breton». Ce n'est même pas une question de compétence : à Goulven, elles le font, alors que leur français «souvent ne sera qu'une espèce de jargon». A La Martyre, elles «parlent uniquement le français entre elles (et) converseront en breton avec les personnes de 40-50 ans». A Pouldergat, «elles préfèrent le français, mais parlent aussi en breton».

Les comportements féminins suscitent d'autres observations. Certes, «beaucoup (de paroissiens) seraient contrariés» si le recteur ou le vicaire s'exprimait devant eux en français. Mais à Plounévez-Lochrist, «ce sont

³² JAC : Jeunesse Agricole Chrétienne. JACF : Jeunesse Agricole Chrétienne Féminine. Le nombre de paroisses concernées est de 18.

les jeunes filles surtout qui veulent saboter le breton. Presque toujours une jeune fille parlant au vicaire (jeune) s'exprimera en français. Avec le recteur (vieux) plusieurs parleront en breton». A Goulven, tout le monde, sauf les enfants, s'adresse en breton au prêtre, et «sauf les jeunes filles, qui bien que sachant le breton, ne veulent plus parler que le français». Dans la quasi-totalité des paroisses enquêtées, il n'y a pourtant que très peu de foyers, en dehors des bourgs, où le français se trouve alors en position d'exclusivité. Mais si les parents continuent à s'exprimer entre eux en breton, «ils parlent français à leurs enfants, tout en gardant le breton pour leur conversation intime». Les familles – et donc les jeunes mères de famille – choisissent de plus en plus souvent le français pour l'éducation de leurs enfants : à Guipavas, «il est très mal noté de s'adresser en breton aux enfants». A Plozévet, «il devient de mode» de les élever en français. A Saint-Pol-de-Léon, «c'est le grand chic», et de surcroît, «beaucoup considèrent comme nulle l'utilité économique du breton».

Les enquêtes suivantes vont confirmer ces constats. Ainsi, en 1951, un militant breton, Aldrig a Naoned, dresse dans une revue l'inventaire de toutes les raisons valables pour lesquelles les locuteurs considèrent à ce moment qu'ils doivent abandonner l'usage du breton au profit du français. Sur le comportement féminin, il rapporte notamment une observation selon laquelle «une jeune fille, ou une jeune femme, ne peut que parler le français». Il ajoute les exemples suivants :

– «A chaque fois qu'une fille a été relativement éloignée de ses parents, elle ne parle plus que le français aux anciens, et même aux... vaches».

– «Un pauvre vieillard parmi des femmes et des jeunes filles à table pour une fête. Il restera seul tout au long du repas. S'il réussit à dire quelques chose, on ne lui répondra pas du tout ou rapidement. Leur mépris pour la langue les rend impolies»³³.

Étudiant *La domination linguistique en Bretagne* dans le cadre du Grouanec, en Plouguerneau, Fañch Élégoët note en 1972 que le breton est la langue maternelle de la plupart des personnes enquêtées de plus de quinze ans³⁴. Mais il insiste aussi sur les différences de comportement linguistique des jeunes filles. En ce qui concerne par exemple la langue des loisirs, on ne parle breton au bal qu'assez exceptionnellement : «Je trouve ça ridicule, je trouve que ça fait plouk», rapporte l'une des jeunes filles enregistrées par

³³ Aldrig A NAONED, «Ar brezhoneg o vont da goll gant ar werin. Perak ? Prederiadennoù hag evezhiadennoù», *Al Liamm*, n° 29, miz du 1951, p. 45-48. Les citations sont traduites du breton par nos soins.

³⁴ Fañch ÉLÉGOËT, *La domination linguistique en Bretagne. Essai d'approche à partir d'une enquête au Grouanec en Plouguerneau*, Paris X-Nanterre, chez l'auteur, 1972, 145 p. (multigr.).

F. Élégœt. Mais les jeunes gens le font parfois, tant qu'ils ne sont pas dans la salle... Ceux de vingt à vingt-cinq ans s'adressent uniquement en breton à leurs parents. «Au-dessous de vingt ans, le breton devient, non pas exception, mais cependant rare, d'autant plus que l'on fait des études». Par contre, «la jeune femme n'utilise pas le breton [...], il est exceptionnel qu'[elle] fasse du breton sa langue intrafamiliale», et ce, quel que soit son âge. «La jeune fille se doit de parler français», même si elle sait le breton.

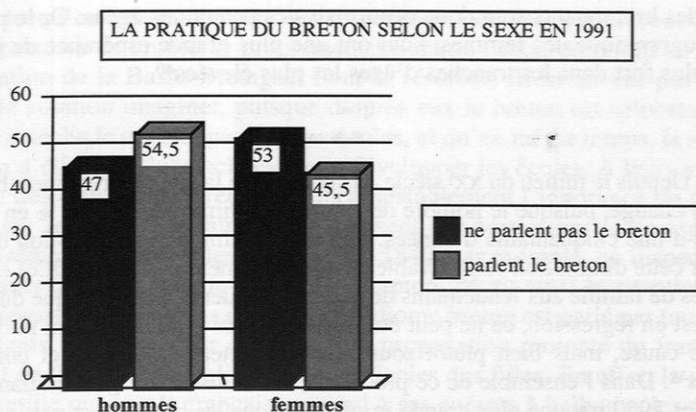
La langue de la famille varie effectivement selon les générations. Pour les tranches d'âges les plus âgées, la pratique linguistique est bretonne ; mais à partir de 30-40 ans, plusieurs facteurs incitent à la pratique du français : le couple l'utilise plus volontiers si la femme n'est pas originaire de la paroisse, si le niveau de scolarisation a atteint le secondaire, ou encore si l'exploitation agricole est de grande taille. Au-dessous de trente ans, les usages sont inversés, et pour les jeunes ménages le français s'est imposé : il leur aurait été d'ailleurs «inimaginable» de faire connaissance en breton, d'autant qu'«on ne trouve pas de mari ou de femme si l'on ne parle qu'en breton !» Le choix de la langue à utiliser est dicté par la nature de la relation. F. Élégœt cite le témoignage d'un jeune homme nouvellement marié : «Avec ma femme je parle français; elle comprend mais ne parle pas le breton ; avec mes parents, je parle en breton, avec ma sœur en français, avec mon frère souvent en breton».

A partir des années 1970, des enquêtes par sondage contribuent à l'évaluation et à une meilleure connaissance de la population bretonnante. Des différences de comportement entre hommes et femmes apparaissent en particulier dans celui qui est réalisé à l'initiative de Radio-France-Bretagne-Ouest en 1983³⁵, un écart de 12 % séparant les uns des autres : les hommes sont à même de s'exprimer en breton à 57,7 %, les femmes à 45,4 % seulement. De plus, les hommes sont plus nombreux à parler le breton «très souvent» ou «assez souvent», alors que les femmes sont elles plus nombreuses à ne le parler que «quelquefois». Le breton est assez nettement masculin alors que le français est féminin.

Le sondage réalisé par l'institut TMO-Ouest fin 1990 - début 1991 confirme cette tendance³⁶. Le taux de compréhension est de 38 % entre ceux qui comprennent très bien et ceux qui le font assez bien (soit 450 000 personnes). Le taux de locuteurs est de 21 % (soit environ 250 000 personnes). Le breton apparaît nettement comme la langue des tranches d'âges supérieures, puisqu'il se parle beaucoup plus parmi les plus de 40 ans. En ce qui concerne la répartition par sexe, TMO confirme la ten-

³⁵ Fañch BROUDIC, «550 000 brezoneger a zo en Breiz-Izel, med piou int ?», *Brud Nevez*, n° 104, 1987, p. 2-54.

³⁶ TMO-Ouest, 10, rue Nantaise, 35000 Rennes. Compte-rendu complet de ce sondage dans F. BROUDIC, *La pratique du breton...*, *op. cit.*, p. 211-248.



Graphique 3. La pratique du breton selon le sexe en 1991.

Sondage F. Broudic / TMO-Ouest, réalisé en Basse-Bretagne sur un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population âgée de 15 ans et plus.

dance relevée précédemment (graphique 3) : 54,5 % des hommes sont à même de s'exprimer en breton, alors que 45,5 % des femmes seulement se trouvent dans ce cas (soit une différence de 9 points)³⁷. Dans le cadre de la monographie sociolinguistique qu'elle a consacrée à la commune de Plougastel-Daoulas, Mari Jones signale de la même manière une moindre connaissance du breton par les femmes, mais la proportion de femmes qui utilisent effectivement le breton comme langue principale de communication est la même que celle des hommes³⁸.

En apparence, le nouveau sondage réalisé en avril 1997 par TMO-Régions gomme les différences entre sexes puisque cette fois le pourcentage de locuteurs masculins et féminins est identique³⁹. Le taux de compréhension n'est plus que de 31 % (soit environ 370 000 personnes). Le taux de locuteurs est resté stable, à 20 % (soit 240 000 locuteurs). Mais la répartition par âges s'est considérablement transformée : 49,5 % des bretonnants ont désormais entre 60 et 74 ans, et 17 % ont 75 ans et plus. Les

³⁷ Or les hommes ne représentent que 47,6 % de l'échantillon, et les femmes 52,4 %.

³⁸ Mari C. JONES, «The role of the speaker in language obsolescence : the case of Breton in Plougastel-Daoulas, Brittany», *French Language Studies*, 6, 1996, p. 45-73. *Id.*, *La langue bretonne aujourd'hui à Plougastel-Daoulas*, Brest, Leoriou Bihan Brud Nevez, 1998, 71 p.

³⁹ «Le breton tel qu'on le parle», *Le Télégramme*, 12 avril 1997, p. 34. Fañch BROUDIC, «Ar brezoneg hag ar vrezonegerien e 1997», *Brud Nevez*, n° 207, genver 1998, p. 3-59. Un compte-rendu complet du nouveau sondage de TMO-Régions doit paraître en français au printemps 1998 dans la collection «Leoriou Bihan Brud Nevez» sous le titre : «Qui parle breton aujourd'hui ?»

2/3 des bretonnants sont donc désormais des personnes âgées. Or le poids démographique des femmes – qui ont une plus grande espérance de vie – est plus fort dans les tranches d'âges les plus élevées⁴⁰.

*
* *

Depuis le milieu du xx^e siècle, la situation de la langue bretonne a beaucoup changé, puisque le nombre de locuteurs a diminué de 80 % en l'espace d'une cinquantaine d'années. Il n'est évidemment pas question d'imputer cette diminution considérable au comportement des jeunes filles et des mères de famille aux lendemains de la dernière guerre. Si la pratique du breton est en régression, ce ne peut être sous l'effet ni d'un seul agent ni d'une seule cause, mais bien plutôt sous celui de facteurs multiples et convergents⁴¹. Dans l'ensemble de ce processus, les femmes se signalent dans les années 1950 par une plus grande implication que les hommes et par la suite par une pratique proportionnellement moindre de la langue bretonne.

Mais auparavant, ce sont les femmes qui montraient un plus fort attachement au breton. L'analyse des procédures judiciaires tout comme les enquêtes scolaires effectuées au cours du xix^e siècle mettent en évidence la moindre connaissance du français par le sexe féminin. Depuis la loi Guizot, il est vrai que la scolarité n'est théoriquement obligatoire que pour les garçons, et les filles, de fait, sont sous-scolarisées. Toutes les histoires scolaires soulignent qu'alors «l'instruction des filles (...) est particulièrement négligée»⁴². A Saint-Méen, une «école bretonne» est bien créée pour les filles vers 1860, et l'on y enseigne la lecture bretonne, le catéchisme, un peu de calcul, le tricot, mais pas l'écriture. L'inspecteur considère qu'«elle ne rend aucun service» et que les résultats y sont «nuls». Pour l'historien L. Élégœt cependant, cela est douteux si l'on sait que cette école bretonne compta presque autant d'élèves, de 1861 à 1880, que l'école des garçons. Les garçons non plus n'étaient pas tous scolarisés : en 1866 à Saint-Méen, 13 garçons de 7 à 13 ans, sur les 43 que compte la commune, ne sont pas allés à l'école. Mais les filles généralement le sont moins : à Plouider, la nouvelle école de filles qui, à partir de 1867, remplace l'école bretonne existant auparavant, ne compte que 88 inscrits en 1881, alors qu'il y avait dans la commune 250 filles en âge d'être scolarisées⁴³.

⁴⁰ Un exemple : dans la partie bretonnante du Morbihan, les femmes représentent 63 % des plus de 75 ans, et les hommes 37 %.

⁴¹ Voir l'introduction de cet article, et pour de plus amples développements : F. Broudic, *La pratique du breton...*, op. cit., p. 355-450.

⁴² Louis Élégœt, *Saint-Méen. Vie et déclin d'une civilisation paroissiale dans le Bas-Léon*. Préface de Yves Le Gallo, Paris, Anthropos, 1981, p. 336.

⁴³ Louis Élégœt, *Ancêtres et terroirs. Onze générations de paysans de Basse-Bretagne*, Rennes, Ouest-France, 1990, p. 225.

Jusqu'au Second Empire, les responsables de l'éducation sont donc confrontés à un problème proprement insoluble : celui du retard de scolarisation de la Basse-Bretagne. Pour le résorber, ils ne savent pas trop quelle solution imaginer, puisque d'après eux le breton est «l'obstacle» qui empêche le développement des écoles, et qu'en même temps, la seule façon d'éliminer l'obstacle est de... développer les écoles. A leurs yeux, l'une des causes de ce retard est incontestablement l'ignorance du français par les mères de famille. Ils finissent par porter tous leurs espoirs précisément sur les écoles de filles. En 1840, par exemple, un inspecteur d'académie des Côtes-du-Nord, L. Campion, décrit ainsi la situation de son département : «Dans un pays où l'idiome breton est parlé par tous les habitants, un moyen sûr d'arriver à la propagation prompte du français serait de favoriser l'établissement des écoles des filles. En effet, la mère de famille qui sait le français apprend à ses enfants à balbutier les mots de cette langue et les prépare ainsi à recevoir les leçons de l'école»⁴⁴.

Un quart de siècle plus tard l'inspecteur primaire de Brest, au moment de l'enquête Duruy de 1863, s'exprimait en des termes équivalents : «Il serait aussi à souhaiter que chaque commune eût son école de filles. Lorsque les mères de famille sauront le français, elles le parleront à leurs enfants et ne contribueront pas peu à déraciner l'habitude du langage breton». Son collègue de Quimper examine également ce qui, pour «faire disparaître le breton (...) doit être l'objet des constants efforts de l'administration et de l'inspection» : il convient, écrit-il, d'«insister surtout pour la création des écoles de filles dont un très grand nombre de communes sont dépourvues, et par la femme, arriver à la modification des habitudes de la famille dans laquelle les parents, lors même qu'ils savent le français, ne parlent à leurs enfants que breton»⁴⁵.

Au cours du XX^e siècle, les filles comblent effectivement leur retard au regard de la scolarisation. Il est vrai qu'entre-temps, l'école est devenue obligatoire. Les filles en viennent dès lors à la pratique du français plus vite que les garçons. Un témoignage récemment collecté le confirme : «en 1941, le cours complémentaire de garçons de Plozévet, inauguré en 1932, devint mixte. Son directeur, M. Hervé Henry, qui fut (par la suite) maire de la commune de Plozévet dans les années 1950-60, se réjouissait de voir son établissement devenir mixte parce qu'il pensait que la présence des filles inciterait les garçons à parler français et donc à

⁴⁴ Cité, d'après Arch. dép. Côtes-d'Armor, par Klaoda AN DU, *Histoire d'un interdit. Le breton à l'école*, Lesneven, Hor yezh, 1991, p. 143.

⁴⁵ «Rapports des inspecteurs primaires de Brest et de Quimper à l'inspecteur d'académie», 1 T 68, Arch. dép. Finistère. Microfilm au CRBC.

abandonner le breton. A cette époque, en effet, les garçons (entre 11 et 16 ans environ) parlaient breton entre eux alors que les filles utilisaient le français⁴⁶.

L'enquête effectuée aux lendemains de la guerre par les séminaristes finistériens fournit à ce sujet des témoignages flagrants : à partir des années 1940, le sexe féminin se porte massivement vers la pratique du français. Au début, les jeunes filles connaissent encore le breton : elles continuent bien sûr de s'exprimer en cette langue dans leur cadre de vie habituel, et s'adressent à leurs parents, par exemple, en breton. Mais dès qu'elles sortent du cadre familial, et surtout dès qu'elles se retrouvent «en groupe», elles optent pour le français, même si leur français n'est pas forcément toujours correct. Il est assez éloquent qu'elles préfèrent ostensiblement le français dans les 2/3 des paroisses enquêtées, alors que les jeunes gens ne le font que dans une paroisse sur cinq. Les jeunes gens restent fidèles au breton dans 44 % des cas, les jeunes filles dans 6 % des paroisses seulement. Dans les autres communes, jeunes gens et jeunes filles s'expriment en français au bourg, en breton à la campagne. L'enquêteur de Guiclan pronostiquait que «si elles ont été les dernières à quitter le costume breton, (les femmes) devanceront les hommes dans l'abandon de la langue».

De plus, un certain nombre de facteurs précis renforcent la tendance à l'adoption du français chez les jeunes filles : l'adhésion à la JAC ; la poursuite des études, spécialement dans une école extérieure ; les rencontres dominicales à l'issue de la messe ou à l'occasion des pardons ; l'attraction festive des loisirs urbains. En fait, dès que les filles peuvent se retrouver entre elles, elles délaissent le breton au profit du français : toutes les occasions sont bonnes à saisir. Et alors que les jeunes gens entre eux donnent le plus souvent la préférence à l'expression en breton, elles voudraient, sans toujours y parvenir, leur imposer l'usage du français : dans le cadre des rencontres entre jeunes des deux sexes, en certains lieux c'est le français qui est employé «d'emblée». Pour les relations entre jeunes gens et jeunes filles, le français ne s'impose cependant que dans 28 % des paroisses, le breton se maintient dans 31 % d'entre elles, mais 41 % utilisent en réalité les deux langues.

De la part des jeunes gens, le procédé – s'adresser en français à une jeune fille – est pourtant considéré comme «plus galant». Les motivations propres des jeunes filles sont explicites : cela fait «chic» et «plus distingué» de parler le français, c'est «à la mode», cela ne fait pas «arriéré».

⁴⁶ Témoignage de Mme Marguerite Guy, née Goyat, élève du cours complémentaire de Plozévet à cette époque, recueilli par Gilles Goyat. Lettre à l'auteur du 25 octobre 1992. L'on observera en passant que c'est bien l'instituteur – mais aussi un futur élu local – qui incite à l'abandon du breton.

L'environnement n'apprécie que modérément, ou pas du tout : on considère qu'elles se donnent «du genre», leur comportement est jugé «maniéré», elles sont «entichées de français». Elles manquent de réserve et de pudeur : les jeunes gens «rougiraient» de se comporter de la même manière. Mais le mouvement paraît irréversible.

Car, pour celles qui sont concernées, l'usage du français signifie tout à la fois une évolution – elles sont désormais «évoluées» –, l'extraction d'un milieu que l'on ne veut plus reconnaître, voire l'ascension sociale. Le fait déjà rapporté que cet usage soit réservé ou plus exactement circonscrit à l'expression «en groupe» traduit le désir de mettre en place une (micro-)société qui n'aurait plus à subir toutes les contraintes sociales qui entravent par ailleurs leur recherche d'autonomie. Le constat effectué à Plouneventer est explicite sur ce point : si les jeunes filles préfèrent utiliser le français pour s'adresser au vicaire, c'est bien parce que ce dernier leur apparaît non seulement comme le symbole de la jeunesse (par rapport au recteur, plus âgé, qui continue à s'exprimer en breton), mais aussi comme celui du savoir (puisqu'il a nécessairement fait des études) et d'un statut social privilégié (dont on aimerait pouvoir trouver l'équivalent). Le militant Aldrig a Naoned confirme ces impressions : «Il ne servirait à rien de suivre la mode de Paris pour les vêtements sans adopter aussi le parler»⁴⁷.

Choisir le français, pour les jeunes filles, signifie même une véritable libération : si le français est «à la mode» à Plougourvest à l'école libre entre les filles, c'est qu'à partir du moment où elles l'ont adopté comme moyen de communication, elles se croient «plus dessalées», autrement dit moins naïves, plus dégourdis. L'emploi de ce terme du langage familier ne traduit pas seulement le fait que les filles ressentent le passage au français comme une émancipation, il comporte en outre une évidente connotation d'excitation et de libération sexuelle. Alors même que leur comportement n'est pas toujours bien perçu dans leur entourage, alors même que leur isolement est manifeste – elles sont quasiment les seules à persévérer dans cette pratique⁴⁸ –, leur volonté délibérée de s'exprimer en français est en même temps l'expression de leur désir d'échapper à la société traditionnelle. S'exprimer en français est une transgression.

⁴⁷ Aldrig A NAONED, «Ar brezhoneg o vont da goll gant ar werin»..., *op. cit.*

⁴⁸ A l'exception des jeunes gens du bourg, mais ceux-ci peuvent aussi être un signe de modernité dans le cadre d'une société figée. Pierre-Jakez Hélias note à leur propos que, dans les années 1930 précisément, c'était «les petits jeunes gens qui faisaient des études ou ambitionnaient, dans la Royale, les galons d'officier marinier, (qui) tout en parlant breton dans leurs familles bretonnantes, étaient passés au français quand ils se trouvaient entre eux. Non sans un sentiment de culpabilité cependant. Ils ne faisaient pas entendre trop fort leur français par le bourg pour ne pas indisposer la grande majorité bretonnante et d'abord, bien sûr, leurs parents. En ce temps-là, parler français à Pouldreuzic était considéré comme un snobisme déplacé...». Pierre Jakez HÉLIAS, *Le quêteur de mémoire*, Paris, Plon, 1990, p. 83.

L'impression ressentie par les femmes de vivre dans une impasse paraît avoir été si forte qu'elles n'ont pas trouvé de moyen plus radical de s'en sortir que le changement ostensible de langue. Il n'est pas étonnant que le breton apparaisse en conséquence comme «la langue des hommes»⁴⁹. En la matière, l'évolution bretonne ne se différencie d'ailleurs pas de celle qui a pu être observée ailleurs : analysant les contacts de langues en Marais Poitevin (entre français et dialecte poitevin), Jean-Léo Léonard décrit en effet une situation qui s'apparente assez bien à celle du breton au même moment : selon lui, «chez les jeunes ruraux, le dialecte revêt une fonction intégrative pour les hommes dans les métiers agricoles et maritimes en tant que langue entre pairs du métier, alors que c'est de toute évidence une *langue-déchet* pour les jeunes femmes, qui ont dans le meilleur des cas toujours évité de le pratiquer si elles l'ont appris dans l'enfance, ou en ont été tenues soigneusement à l'écart par les parents, qui s'efforçaient de s'adresser à elles en français. Bien entendu, il est pour elles hors de question de le transmettre à leurs enfants»⁵⁰. Même si elle reflète crûment la réalité, cette expression de «langue-déchet» est redoutable.

Toujours est-il que, lorsque les jeunes filles se retrouvent dans un cadre qui leur impose de s'exprimer à nouveau en breton, elles se sentent déphasées. La pratique familiale du breton, dans les relations avec leurs parents, voire avec le voisinage, reste discrète, et ne suscite pas de commentaires particuliers. Mais dès que cette pratique doit se resituer dans un cadre collectif, tel qu'une journée de battage à Saint-Herbot, par exemple, «on dirait qu'elles ont un peu honte». La honte de parler breton traduit en fait un malaise social. Elle ne peut exister qu'en rapport avec une potentialité, ou en tout cas un désir de changement, sinon collectif, du moins individuel. Elle traduit en même temps l'impossibilité pour l'individu de parvenir à une mutation personnelle satisfaisante, ou à des transformations sociales significatives. Elle est la marque d'un sentiment minoritaire, dans le cadre d'une société qui reste majoritairement bretonnante. De fait, le malaise est d'autant plus réel que les jeunes filles ne parviennent pas – ou pas encore – à imposer leur norme, ni à tout le corps social, ni même à leurs prétendants. Alors qu'elles bénéficient de l'alliance des jeunes gens du bourg qui, comme elles, ont opté pour le fran-

⁴⁹ Il faudrait observer encore que cette rage que mettent les jeunes filles à s'exprimer en français intervient également au moment où disparaissent la plupart des monolingues bretonnants...

⁵⁰ Jean-Léo LÉONARD, «Le piège de la diglossie en domaine poitevin : questions d'idéologie linguistique», dans *Evaluer la vitalité. Variétés d'oil et autres langues. Actes du Colloque d'Amiens, nov. 1996*, édités par Jean-Michel ÉLOY, Amiens, Centre d'études picardes, XLVII, 1998, p. 226.

çais, et donc pour la modernité, il n'est pas encore possible, pour les relations jeunes gens / jeunes filles, d'abandonner complètement le breton.

Les comportements observés par les séminaristes finistériens, en 1946, ne paraissent exacerbés, excessifs, que parce que repérés à un moment de transition. Le fait est que depuis deux siècles, les femmes occupent une position stratégique par rapport au devenir possible de la langue bretonne. La sous-scolarisation féminine, pendant tout le XIX^e siècle, avait été un point de fixation en faveur du breton. A partir du moment où les filles ne peuvent plus échapper à l'obligation scolaire, le mouvement de propagation du français, de fait, va s'accélérer. Il se précipite, au milieu du XX^e siècle, sous l'effet d'un choix volontaire massivement effectué par les jeunes du sexe féminin.

La société bretonne paraît à ce moment comme une société bloquée, qui ne dispose pas des moyens d'un sursaut. L'économie bretonne de l'entre-deux-guerres se caractérisait effectivement pas la stagnation de son agriculture. Les structures étaient figées. Après guerre, les perspectives d'évolution économique donnent aux élus et aux responsables l'impression de se retrouver dans une impasse. Les portes de sortie sont peu nombreuses. Il s'agit – premièrement – de l'exode rural et de l'émigration qui, selon une chanson de Mikael Skouarneg, offrent à ceux qui sont tentés «une meilleure chance» : et c'est en s'appuyant sur le constat de cette «hémorragie humaine» que le CELIB⁵¹ va tout d'abord se constituer, puis impulser progressivement une nouvelle dynamique au bénéfice de l'économie régionale.

Mais il s'agit aussi – deuxième porte de sortie possible – de changer de langue. Et c'est ce que font ostensiblement les jeunes filles, à ce moment-là, pour manifester leur désir de libération, quitte à choquer la plus grande partie de leur entourage. L'émigration apparaissait comme un signe de rupture par rapport à un trop long immobilisme. L'abandon du breton est de la même manière la manifestation que des craquements se produisent au sein de la société et anticipe sur les transformations économiques et sociales à venir. L'exode linguistique et l'exode rural sont deux réalisations parallèles d'une même situation de crise⁵². La Bretagne ne s'en est sortie, selon le propos de Michel Nicolas et Jean Pihan, que par «une véritable révolution qui l'a fait passer en quelques dizaines

⁵¹ Comité d'Études et de Liaison des Intérêts Bretons. Créé en 1950, le CELIB va jouer un rôle capital dans la mise en œuvre du développement économique breton jusqu'au début des années 1970. Voir : Renaud DULONG, *La question bretonne*, Paris, A. Colin, 1975.

⁵² Il convient de noter de surcroît que les femmes contribuent fortement à l'émigration – provoquant du même coup un taux de célibat plus élevé dans certains secteurs ruraux – et que par ailleurs la maîtrise du français rend elle-même l'émigration plus aisée.

d'années de la tradition à la modernité»⁵³. Le fait est que l'usage du breton s'est considérablement restreint pendant qu'elle conduisait sa modernisation.

Fañch BROUDIC

RÉSUMÉ

Le rôle des femmes a été déterminant, dans un premier temps, pour la transmission de la langue bretonne, et dans un deuxième temps pour sa non-transmission. Pour tout le XIX^e siècle en effet, l'analyse des procédures judiciaires comme les enquêtes scolaires mettent en évidence la moindre connaissance du français par le sexe féminin. Les sondages effectués à partir des années 1980 indiquent au contraire que les femmes sont désormais proportionnellement moins nombreuses que les hommes à savoir le breton. De fait, la pratique du breton a subi une évolution considérable en Basse-Bretagne durant la seconde moitié du XX^e siècle, puisque le nombre de locuteurs a baissé de 80 % depuis la dernière guerre. Les années décisives se situent vers 1950 : bien que connaissant toujours le breton, les jeunes filles optent alors massivement pour le français. Le choix délibéré du français est l'expression de leur désir d'échapper à la société traditionnelle. Délaisser le breton signifie pour elles, à ce moment, une véritable libération.

⁵³ Michel NICOLAS, Jean PIHAN, *Les Bretons et la politique. 30 ans de scrutins en Bretagne. 1958-1988*, Rennes, Atelier universitaire de recherche, 1988, p. 253.